

ASSUREZ VOTRE RÔLE CSE (- DE 50 SALARIÉS)

Cette formation s'adresse

Pour les **Elus du CSE**

La formation CSE est prévue pour leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires au fonctionnement du Comité Social et Economique et ses attributions, notamment en matière économique et financière. **Cette formation ne nécessite aucun pré-requis**

Que dit le Code du Travail

Dans les entreprises de **moins de 50 salariés**, cette formation peut être prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO) au titre de la section financière mentionnée au 2° de l'article L. 6332-3, selon des modalités prévues par décret en Conseil d'Etat.

La formation proposée répond parfaitement à cette obligation légale.

Points forts

- **Expert en droit social**
- **Contenus conformes aux réglementations**
- **Approche pratique et interactive**
- **Adaptation aux besoins spécifiques**

Durée de la formation

La formation économique du CSE peut se dérouler sur 2 à 5 jours.

Nous conseillons d'adapter la durée à la taille de votre entreprise et de l'instance.



INTRA/INTER

Ce que vous allez apprendre :

- Maîtriser le rôle, les attributions et les moyens du CSE
- Exercer les missions en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail (SST)
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail (Art. R. 2315-9 du code du travail).



Pour les formations CSE économique /CSE SSCT : MDRH FORMATION est habilité par la DREETS Nouvelle Aquitaine

Programme de formation des Élus du CSE Formation sur 2 jours (14h)

Jour 1 : Introduction et fondamentaux du CSE

Module 1 : Comprendre les bases du CSE

- Présenter les objectifs de la formation
- Expliquer le rôle et les missions du CSE
- Décrire le cadre juridique et les obligations légales

Module 2 : Organiser et fonctionner efficacement

- Expliquer la composition et le fonctionnement interne du CSE
- Décrire la fréquence des réunions et l'ordre du jour
- Comprendre le rôle du président et du secrétaire du CSE

Module 3 : Analyser les attributions économiques du CSE

- Présenter les documents économiques de l'entreprise
- Expliquer la consultation sur les orientations stratégiques
- Analyser la situation économique et financière de l'entreprise

Jour 2 : Santé, Sécurité et Dialogue Social

Module 4 : Assurer la santé et la sécurité au travail

- Décrire le rôle du CSE en matière de santé et sécurité
- Expliquer l'inspection des conditions de travail
- Gérer les accidents du travail et les maladies professionnelles

Module 5 : Améliorer les conditions de travail

- Évaluer les risques professionnels
- Proposer des mesures d'amélioration des conditions de travail
- Élaborer un plan de prévention des risques psychosociaux

Module 6 : Communiquer et négocier efficacement

- Expliquer les techniques de communication et de négociation
- Décrire les relations avec les salariés : écoute, information, médiation
- Gérer les conflits internes

Le programme indiqué est donné à titre indicatif. Le formateur pourra adapter son contenu et ses modalités pédagogiques en fonction des attentes et des besoins des stagiaires.

Pour les formations CSE économique /CSE SSCT : MDRH FORMATION est habilité par la DREETS Nouvelle Aquitaine

Programme de formation des Élus du CSE Formation sur 5 jours (35h)

Jour 1 : Introduction et fondamentaux du CSE

Module 1 : Comprendre les bases du CSE

- Présenter les objectifs de la formation
- Expliquer le rôle et les missions du CSE
- Décrire le cadre juridique et les obligations légales

Module 2 : Organiser et fonctionner efficacement

- Expliquer la composition et le fonctionnement interne du CSE
- Décrire la fréquence des réunions et l'ordre du jour
- Comprendre le rôle du président et du secrétaire du CSE

Jour 2 : Attributions économiques et financières

Module 3 : Analyser les attributions économiques du CSE

- Présenter les documents économiques de l'entreprise
- Expliquer la consultation sur les orientations stratégiques
- Analyser la situation économique et financière de l'entreprise

Module 4 : Gérer les comptes et le budget du CSE

- Expliquer le budget de fonctionnement et le budget des activités sociales et culturelles
- Décrire la comptabilité du CSE et les obligations légales
- Utiliser les ressources financières de manière appropriée

Jour 3 : Santé et Sécurité au Travail

Module 5 : Assurer la santé et la sécurité au travail

- Décrire le rôle du CSE en matière de santé et sécurité
- Expliquer l'inspection des conditions de travail
- Gérer les accidents du travail et les maladies professionnelles

Module 6 : Améliorer les conditions de travail

- Évaluer les risques professionnels
- Proposer des mesures d'amélioration des conditions de travail
- Élaborer un plan de prévention des risques psychosociaux

Pour les formations CSE économique /CSE SSCT : MDRH FORMATION est habilité par la DREETS Nouvelle Aquitaine

Programme de formation des Élus du CSE Formation sur 5 jours (35h) - suite

Jour 4 : Dialogue Social et Relations avec les salariés

Module 7 : Communiquer et dialoguer socialement

- Expliquer les techniques de communication et de négociation
- Décrire les relations avec les salariés : écoute, information, médiation
- Gérer les conflits internes

Module 8 : Négocier les accords collectifs

- Décrire le cadre des négociations obligatoires
- Expliquer le processus de négociation et la rédaction des accords
- Suivre la mise en œuvre des accords

Jour 5 : Perfectionnement et études de Cas

Module 9 : Analyser des études de cas pratiques

- Présenter et analyser des cas réels
- Organiser des travaux en groupe et mises en situation
- Présenter les conclusions et animer un débat

Module 10 : Répondre aux questions et se perfectionner

- Répondre aux questions spécifiques des élus
- Étudier des exemples concrets de situations rencontrées par le CSE

Le programme indiqué est donné à titre indicatif. Le formateur pourra adapter son contenu et ses modalités pédagogiques en fonction des attentes et des besoins des stagiaires.

Ce programme peut être ajusté selon les besoins spécifiques de l'entreprise et les contraintes de temps des élus. Par exemple, pour une formation sur 2 jours, les modules essentiels seront priorités, tandis qu'une formation sur 5 jours permet d'approfondir chaque sujet.

Modalités

NOTRE PARTI-PRIS PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

En fin de formation

- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.

Suivi post-formation : Évaluation à froid et mise en œuvre des compétences dans la pratique professionnelle



VOTRE FORMATRICE

Isabelle LECOMTE

Formatrice experte en Droit Social

DG à temps partagé secteur sanitaire /médico social

DRH à temps partagé tout secteur

Médiatrice assermentée

Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Isabelle**



DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTER (regroupant différentes entreprises)

- En présentiel, minimum 3 et maximum 10 personnes/session
- Tarif net de taxe :
 - Pour la formation sur 2 jours : 1470 €/participant.
 - Pour la formation sur 5 jours : 3570 €/participant
- **Le déjeuner est inclus dans le prix de la formation**
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

En INTER : nous pouvons vous accueillir partout en France métropolitaine, à l'exception de la Corse.

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

En INTRA : nous intervenons partout en France métropolitaine, à l'exception de la Corse.

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT**, joignable par mail à l'adresse suivante :

contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34**.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition



Marjorie Dercourt

Relation client & Référente handicap

06 70 75 09 34

Frédéric Dercourt

Relation client & Gestion financière

06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo
79200 PARTHENAY
contact@mdrhformation.fr

www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"